

Françoise. Lorsque, plus petite, j'étais désobéissante, maman disait souvent de moi à papa : " cette enfant n'a pas d'oreilles, on ne peut la faire obéir. "

Bravo ! pour Françoise.

C'est bien cela.

La jeune fille obéissante est précisément celle qui a les deux paires d'oreilles requises.

La jeunesse est inexpérimentée. Elle ne sait pas, parce qu'elle n'a pas vécu. D.eu cependant veut que cette jeunesse soit *bonne* et *sage*.

Le moyen le plus sûr pour arriver à cette bonté, à cette sagesse, c'est d'*écouter*, c'est de faire comme une personne qui *entend*, c'est en un mot, *se rendre*, net et court, à l'ordre donné.

Que de jeunes filles ont les oreilles extérieures sans avoir celles du bon-vouloir.

Que de jeunes filles qui ne savent dire que *non* lorsqu'elles sont commandées.

Que de jeunes filles qui vont encore plus loin et qui ajoutent la parole grossière au refus.

La désobéissance ou la surdité du bon-vouloir est ce qui mène le plus directement aux infractions contre le quatrième précepte " père et mère tu honoreras. "